

Poteaux téléphoniques : attention DANGER !

UI DOGSE Novembre 2022

Des risques électriques à maîtriser

Le risque électrique à l'origine de drames qui se répètent.

Le 16 février 2022 dans les Alpes de Haute Provence, trois salariés sous-traitants ont été victimes d'un accident près des lignes électriques. Un décès est à déplorer.

Dans le Cantal un second décès a eu lieu dans les mêmes circonstances. La victime était salariée d'un autre sous-traitant.

Les représentants du personnel ont fait des alertes pour Danger Grave et Imminent suite à ces deux drames.

Le CSE DOGSE a lancé une expertise pour avoir une vision claire du contexte afin que des mesures de prévention efficaces soient mises en œuvre.

80000 poteaux au total France dont 4600 en DOGSE ont été identifiés comme étant dangereux et non conformes à la réglementation en vigueur.

Quelles sont les actions ?

- La direction ORANGE a procédé à l'identification des poteaux à risques et a prévu un étiquetage pour aviser du danger en cas d'intervention. Les techniciens d'intervention ont été dotés de télémètres (depuis un mois seulement) pour mesurer les distances câbles/poteaux et les consignes internes ont évolué.



- QUID des sous-traitants ? L'identification des poteaux est-elle exhaustive ? Quelle information, formation à tous les niveaux de sous-traitance ?
- Quid de la dotation des étiquettes rouges et des télémètres aux salariés de la sous-traitance qui intervient majoritairement sur les réseaux et qui sont régulièrement sans EPI (équipements obligatoires pour les interventions réseaux) parfois chaussés de tongs ?
- Aviser d'un danger suffit-il à le prévenir ? La réponse est dans le second accident.
- Quid de la sécurité des citoyens dans le voisinage de ces installations ?

Ces interrogations ne peuvent rester en suspens.

La CFE CGC Orange demande à la Direction de mettre en place des mesures de sécurité efficaces tant pour le citoyen que pour l'ensemble des intervenants et de procéder à une protection isolante des poteaux en attendant leur remplacement.

La direction doit réduire le niveau de sous-traitance à un seul niveau sur ce type d'intervention.

Les élus CFE CGC mettront tout en œuvre pour que ces précautions soient prises et que plus aucun drame de cet ordre ne se reproduise.

Les représentants de la CFE CGC Orange sont à vos côtés pour défendre vos droits, n'hésitez pas à les contacter.



